

Le Congrès Canadien du Travail.—Le Congrès Canadien du Travail fut fondé le 16 mars 1927 par des organisations ouvrières qui n'étaient pas éligibles dans le vieux Congrès des Métiers et du Travail du Canada. Au nombre des promoteurs de la nouvelle organisation se trouvait la Fédération Canadienne du Travail qui fut formée à la suite de l'expulsion des Chevaliers du Travail des assemblés du Congrès. Étaient aussi expulsées toutes les autres unions composées d'artisans appartenant à des métiers sur lesquels les organisations internationales réclamaient juridiction. Avec la création du Congrès Canadien du Travail, la Fédération Canadienne s'est effacée. A la fin de 1930 le Congrès Canadien du Travail comptait onze affiliations de corps centraux comptant 23,984 membres et 27 unions locales détenant des chartes directes, comptant 3,979 membres, ce qui fait un total de 27,963 adhérents.

Membres des organisations internationales au Canada.—A la fin de 1930, 84 unions internationales de métier avaient au Canada une ou plusieurs succursales, quatre de plus qu'en 1929. Ces différentes organisations avaient ensemble 1,946 branches locales au Canada avec 203,478 membres. Deux unions industrielles, avec branches au Canada, comptaient 27,465 membres appartenant à 51 branches. Avec ces chiffres, le total des organisations internationales au Canada à la fin de 1930, s'élevait à 230,943 membres. Les unions internationales de métier représentent approximativement 63 p.c. de toutes les classes de travailleurs au Canada enrôlés dans les unions ouvrières. (Tableau 2).

Corps centraux ouvriers au Canada.—Il y a au Canada 27 corps centraux ouvriers dont 20 sont en opposition directe à l'organisation internationale. Dans certains cas ces corps centraux ouvriers canadiens ont été formés par d'anciens membres des unions internationales. Le 31 décembre 1930 le nombre de membres de ces organismes centraux était de 57,168 répartis entre 673 succursales locales. (Tableau 3).

Membres des unités indépendantes.—Il y a au Canada 31 unions locales indépendantes ouvrières dont 29 avaient 9,338 membres à la fin de 1930; les deux autres n'ont pas fourni de rapport.

Fédération des ouvriers catholiques du Canada.—A l'époque où les Chevaliers du Travail exerçaient leur action dans la province de Québec, il existait dans cette province quatre unions indépendantes, une des journaliers et trois des ouvriers du cuir et de la chaussure. Jusqu'en 1902, ces quatre unions étaient représentées aux conventions annuelles du Congrès des Métiers et du Travail du Canada. Cette année-là, dans le but d'attirer les unions indépendantes sous la bannière des organisations internationales, le Congrès leur refusa le droit de représentation. Les "assemblées" des Chevaliers du Travail disparurent graduellement, mais les unions indépendantes leur survécurent. Jusqu'à ce que le Congrès des métiers les eût expulsés, ces unionistes n'étaient pas dans les rangs de l'unionisme international et il n'existait qu'une seule organisation catholique, celle des ouvriers en chaussures de la cité de Québec, qui avait adopté la doctrine sociale de l'Église catholique romaine et admettait un aumônier (membre du clergé), cette conduite étant adoptée en 1901 après que l'intervention de l'archevêque du diocèse de Québec eût provoqué le rajustement d'un conflit dans l'industrie de la chaussure de cette cité. Quelques années plus tard un certain nombre d'autres unions nationales furent formées dans la province de Québec, qui toutes acceptèrent comme ligne de conduite les déclarations du pape Léon XIII, qui, le 15 mai 1891, lança une encyclique sur l'état des classes